

c'est que nos idées sont celles d'un monde corrompu et ennemi de Jésus-Christ. Nous invitons les timides, les peureux, les prudents, les hommes d'accommodement à méditer longtemps et sérieusement les paroles qui vont suivre : on ne saurait rien leur faire entendre qui démontre mieux la gravité de cette obligation de même que la grandeur du crime dont ils se rendent coupables en refusant ou en négligeant de la remplir sous un prétexte ou sous un autre.

“ Les intérêts de Dieu, c'est-à-dire, ce qui regarde son culte, sa religion, sa loi, son honneur, sa gloire, sont d'un ordre si relevé qu'ils ne peuvent jamais être balancés par nul autre intérêt ; et d'ailleurs ces mêmes intérêts de Dieu sont tellement entre nos mains que vous et moi nous en devons être les garants ; et qu'autant de fois qu'ils souffrent quelque altération et quelque déchet, Dieu a droit de s'en prendre à nous, puisque ce dommage qu'ils souffrent n'est que l'effet et une suite de notre infidélité. Or, c'est ce qui arrive tous les jours lorsque, par une fausse politique, nous négligeons de les maintenir, et que, nous en reposant sur Dieu même, nous nous faisons des prétextes pour nous taire, quand il faudrait parler ; pour dissimuler, quand il faudrait agir ; pour tolérer et conniver, quand il faudrait reprendre et punir. Car quelle prudence pourrait alors nous mettre à couvert des jugements de Dieu dont nous traheissons la cause, et de quel secours peut être pour nous la sagesse du monde quand, par ses maximes criminellement suivies, nous nous rendons coupables et responsables de l'injure que Dieu reçoit ?

“ C'est par cette règle que saint Jérôme et après lui le Docteur angélique, saint Thomas, ont expliqué ce prétexte de la loi divine, en apparence si rigoureux, lequel oblige tout homme chrétien à faire, quand il en est requis, la profession publique de sa foi, lui en dût-il coûter la vie, s'attirât-il par là les derniers malheurs, fallût-il endurer pour cela les tourments les plus cruels ; car notre religion, dit Tertullien, pour l'honneur de Dieu qu'elle nous fait adorer, ne sait ce que c'est que de baisser dans cette extrémité même.

“ En effet, c'est une nécessité ou de mourir pour la foi, en la déclarant, ou d'en être le prévaricateur et l'apostat, je ne dis pas en la désavouant, mais seulement même en la déguisant et en la cachant, c'est, dis-je, cette nécessité qui a produit tant de martyrs dans le christianisme. Or, la même raison qui obligeait les martyrs à professer leur foi m'engage encore aujourd'hui à faire éclater mon zèle dans toutes les occasions où l'intérêt de Dieu est exposé. Pourquoi ? Parce que je ne suis pas moins redevable à Dieu de mon zèle que de ma foi ; ou plutôt, parce que l'obligation particulière, que j'aurais de confesser extérieurement ma foi, n'est qu'une conséquence de l'obligation générale où je suis de témoigner, quand il le faut, mon zèle pour Dieu.

“ Je sais que dans les premiers siècles de l'Eglise il s'éleva une secte de faux chrétiens, ou pour mieux dire de mondains qui en jugèrent autrement, et qui prétendirent que dans ces circonstances, où la confession de la foi était censée un crime devant les hommes, on pouvait au moins, pour se racheter des supplices et de la mort, user de dissimulation, ne paraissant pas ce que l'on était, et au hasard même de paraître pour quelque temps ce que l'on n'était pas. Mais je sais aussi que ce langage révolta tous les vrais fidèles. Je sais que d'un consentement unanime les Pères détestèrent et rejetèrent cette erreur, que le premier Concile œcuménique la condamna et que, dans la sainte religion que nous professons, ceux-là ont toujours passé pour scandaleux qui ont refusé de se déclarer ouvertement. Or, si cela est vrai de la foi dans les temps mêmes où elle a été odieuse et persécutée, combien plus l'est-il du zèle des intérêts de Dieu ; lorsqu'il s'agit de leur défense nous n'a-

vous point de semblable risque à courir, et qu'une liberté évangélique, bien loin d'être dangereuse pour nous, nous devient glorieuse et honorable ?

“ C'est donc en vertu de ce titre que Jésus-Christ, dans le onzième chapitre de saint Luc, proposant les maximes fondamentales de son règne, c'est-à-dire de cet empire souverain qu'il exerce sur nous comme notre Dieu, insiste particulièrement sur celle-ci : *Qui non est mecum, contra me est* ; celui qui n'est pas pour moi est contre moi. Parole, dit saint Augustin, qui confondra éternellement les sages du siècle, et qui suffira pour réprover l'indifférence criminelle où ils se retranchent quand il est question de rendre à Dieu le témoignage qu'il exige d'eux. Parole qui réfutera invinciblement les raisons frivoles par où ils s'efforcent maintenant de justifier leur silence et d'excuser leur timidité en ce que j'appelle le parti de Dieu. Parole de malédiction pour ces esprits d'accommodement, qui sans jamais choquer le monde, croient avoir le secret de contenter Dieu, et qui, sans rien faire pour Dieu, voudraient que Dieu fut content d'eux. Car, que répondront-ils à Jésus-Christ quand il leur dira que l'un et l'autre ensemble était impossible, et qu'ils en devaient être convaincus par cet oracle sorti de sa bouche : *Qui non est mecum, contra me est* ? Prétendront-ils l'avoir mieux entendu que lui, avoir été plus prudents que lui, avoir eu pour ses intérêts un zèle plus discret que lui ?

“ Et cependant, continue Bourdaloue, avec un sentiment d'indicible douleur, combien en est-il parmi nous de ces esprits à qui tout est bon, qui s'accommodent de l'erreur comme de la vérité, qui souffrent en leur présence le scandale sans émotion et le mépris de Dieu sans altération ; en un mot, à qui Dieu peut dire ce qu'il disait dans l'Apocalypse à l'un des premiers Evêques de l'Eglise : *Utinam frigidus esses aut calidus* ; je voudrais que vous fussiez ouvertement ou contre moi ou pour moi ; mais parce que vous êtes tiède et que vous demeurez dans un milieu qui ne décide rien, c'est pour cela que je suis prêt à vous rejeter, à vous vomir de ma bouche : *sud quia tepidus es, incipiam te evomere de ore meo*. Esprits, ajoute saint Jérôme, d'autant plus dangereux, que, dans cet état de tiédeur, ils sont plus capables de nuire, plus en pouvoir d'arrêter le bien et de favoriser le mal, parce que leur tiédeur même a je ne sais quel air de modération, qui fait que l'on s'en préserve moins, au lieu qu'une malice plus déclarée aurait bientôt ruiné leur crédit et leur ferait perdre toute créance.

“ Vous me direz, continue toujours Bourdaloue, qu'un zèle vif et ardent, tel que je tâche de vous l'inspirer, bien loin de guérir le mal, ne servira souvent qu'à l'irriter. Quand cela serait, chrétiens, et que vous verriez que cela doit être, votre indifférence pour Dieu n'en serait pas moins criminelle, et en mille rencontres le zèle ne vous obligerait pas moins à vous déclarer. Quoique le mal s'aigrisse et s'irritât, vous auriez fait votre devoir. Dieu aurait ses vues pour le permettre ainsi ; mais l'intention de Dieu ne serait pas que le mal qu'il voudrait permettre fut ménagé et toléré par vous. Sans mesurer les choses par l'événement, vous auriez toujours la consolation de dire à Dieu : Seigneur, j'ai suivi vos ordres et j'ai pris le parti de votre loi. Et certes, mon cher Auditeur, il ne vous appartient point et il ne dépend point de vous, sous prétexte d'un événement futur et incertain, de vous dispenser d'une obligation présente et assurée. C'est à vous de vous confier en Dieu et d'agir dans l'espérance qu'il bénira votre zèle.”

Ainsi, rien de plus nettement affirmé par le grand prédicateur et le grand théologien du XVII^e siècle, rien de plus clairement contenu dans la doctrine de l'Evangile : quand la cause